

FICHE DE SECURITE AU POSTE N°2: UTILISATION D'UN POSTE DE SOUDAGE A L'ARC

Les expositions aux risques :



Électrique



De coupure



De brûlure



Pour la santé



Incendie



Rayonnement UV



Inhalation de fumée

Consignes de sécurité :

- Choisir un poste de travail éloigné des zones de stockage (carburants, bois...) et des zones de circulation (collègues, public...).
- Choisir un emplacement équipé d'un système d'aspiration des fumées (table aspirante, bras articulé aspirant...), à défaut assurer une ventilation générale importante.
- Utiliser si besoin des écrans de protection contre les projections et les rayonnements autour de la zone de soudage.
- Utiliser l'aspirateur de fumées et de gaz en complément de la ventilation classique.
- Libérer le poste de travail de tout encombrement.
- Ne pas souder à proximité de matière inflammable et prévoir à proximité des moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs...).
- Etablir un permis feu lors de toute opération de soudage hors de la zone de travail permanente.
- S'assurer du bon état du porte-électrode et de la pince de masse.
- Vérifier l'état des câbles électriques (alimentation, câble conducteur de soudage et câble conducteur de retour) avant de brancher le poste de soudage et vérifier que toutes les parties sous tension des appareils sont protégées et que les capots de protection ne puissent pas être séparés du poste de soudage.
- Vérifier les connexions et l'isolement des câbles, des prolongateurs et du porte électrode.
- Mettre les équipements de protection individuelle nécessaires.
- Dans la mesure du possible, positionner les pièces à souder afin de travailler dans de bonnes conditions ergonomiques et les fixer fermement.
- Eliminer les résidus, enduits ou peintures se situant sur les pièces à l'emplacement de la soudure.
- Dégazer et nettoyer les volumes creux ayant contenu des substances inflammables.
- Régler l'intensité du courant et choisir des électrodes enrobées adaptées à l'épaisseur et au type de matériaux travaillés (acier, inox, fonte...) .
- Serrer solidement l'électrode au porte électrode et s'assurer que le raccordement électrique est bien relié à la terre.
- Contrôler le bon fonctionnement du poste en faisant un essai d'amorçage.
- La prise de courant doit toujours être facilement identifiable et accessible afin de permettre la séparation électrique.
- Toujours travailler en position stable.
- Ne pas souder sur des pièces peintes.

- Assurer un périmètre de sécurité suffisant autour de l'aire de travail. Surveiller les zones de retombées des projections de matière.
- Procéder à l'inspection régulière du travail réalisé et de l'usure de l'électrode.
- En fin de travail couper l'alimentation électrique du poste de soudure.
- Ranger et nettoyer le poste de travail.
- Inspecter le lieu de travail pour s'assurer qu'aucun risque d'incendie ne subsiste,
- Remiser le poste de soudage et ses accessoires (électrodes, marteau à piquer...).
- Assurer un entretien régulier du poste de soudage (nettoyage...) et des câbles électriques conformément à la notice du fabricant.
- Avant toute intervention d'entretien, débrancher le câble d'alimentation.

Les équipements de protection individuelle (EPI):



Masque de protection à serre-tête
avec écran teinté.



Protection respiratoire individuelle



Gants anti-chaaleur avec manchettes.



Tablier de travail.



Combinaison de travail



Chaussures de sécurité montante,
fermées et isolantes.